



La commune d'EPAGNY METZ-TESSY recherche

2 référents pédagogiques de groupes scolaires Postes à temps non complet (28h) A compter du 4 mars 2019

MISSIONS

Au sein du Pôle Services à la Population, placé(e) sous l'autorité de la personne en charge de la coordination périscolaire, le ou la référent(e) pédagogique met en œuvre le projet pédagogique au sein du groupe scolaire et accompagne les agents dans leurs missions d'animation.

- 1 poste sur le groupe scolaire de la Grenette
- 1 poste sur le groupe scolaire de la Tuilerie

ACTIVITES

Mettre en œuvre le projet pédagogique au sein du groupe scolaire

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique concernant l'accueil des enfants sur les temps périscolaires en collaboration avec le coordonnateur et l'équipe périscolaire.
- Concevoir, organiser, coordonner la mise en place d'activités au sein de l'accueil périscolaire dans le cadre de la réglementation en vigueur et garantir la sécurité morale, physique et affective de l'enfant.
- Veiller à la cohérence et à la pertinence de l'organisation du service avec le souci permanent de l'intérêt de l'enfant.
- Veiller à proposer des activités adaptées à l'âge et aux rythmes de l'enfant.
- Construire un cadre respectueux du bien-être et des capacités de l'enfant.
- Participer à la traduction concrète du projet pédagogique.
- Rendre compte de l'activité au coordinateur et signaler les incidents ou difficultés rencontrées.
- Identifier et mobiliser les partenaires internes et externes.
- Gérer et maintenir la structure en état.
- Concevoir et aménager les espaces d'activités.
- Organiser la gestion du matériel.
- Initier des activités et des modalités d'animation des enfants et s'attacher à leur renouvellement régulier
- Animer et surveiller les enfants durant les temps périscolaires.

Accompagner les agents dans leurs missions d'animation

- Coordonner les interventions d'animation dans le cadre des animations périscolaires.
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes de l'accueil.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions innovantes dans la structure et à l'échelle des communes.
- Proposer des perspectives d'amélioration.
- Etre le relais sur les problématiques enfant.
- Etre force de proposition pour adapter et améliorer l'offre d'animation au vue des contraintes du service.
- Etre à l'écoute des propositions d'organisation formulées par les agents.

Vérifier l'application des dispositions réglementaires

- S'assurer du respect et de l'application du règlement de fonctionnement régissant les temps périscolaires.
- Etre le garant du respect des normes d'encadrement requises pour les accueils périscolaires.

Développer les relations avec les enfants et leur famille sur les temps périscolaires

- Veiller, en lien avec les agents, à assurer une continuité et une cohérence entre les temps scolaire et périscolaire.
- Mettre en place avec l'équipe un accueil en direction des enfants et des parents et mettre en œuvre une information concernant les activités

Encadrer les stagiaires et/ou apprenti

- S'assurer de l'intégration de l'apprenti ou du stagiaire : il lui fait découvrir la collectivité, les différents services, les membres de son équipe de travail.

- Le familiariser avec le lieu de travail : les équipements, les méthodes de travail.
- Organiser le poste de l'apprenti ou du stagiaire, décrire très clairement les tâches qui lui sont confiées.
- Prendre de son temps pour l'encadrer dans son activité.
- Contribuer à la bonne acquisition des connaissances et des compétences requises pour l'obtention du diplôme préparé par l'apprenti : l'aider à améliorer ses performances, à acquérir les savoir-faire essentiels, à gagner en autonomie, et à saisir les enjeux du métier dans sa globalité.
- Assurer la liaison avec le CFA, et suivre l'évolution de la formation de l'apprenti (parcours, résultats aux examens, etc.).
- Évaluer l'apprenti et adapter son travail dans la collectivité en conséquence.

Taches annexes :

- Assurer le remplacement du personnel des activités extra-scolaires (Croc'Vacances, Croc'Loisirs, périscolaire sportif) en cas d'absence afin de pouvoir assurer la continuité de service.

Horaires de travail sur le temps scolaire :

- Lundi- mardi- jeudi – vendredi :
 - de 7h30 à 10h30 : accueil de loisirs / temps référent pédagogique
 - de 11h30 à 14h : restaurant scolaire
 - De 15h30 à 18h30 : accueil de loisirs

COMPETENCES REQUISES

- Connaître les besoins fondamentaux de l'enfant et de l'adolescent et de leur développement.
- Connaître l'environnement institutionnel de l'animation.
- Connaître les principes de sécurité et les quotas d'encadrement.
- Savoir travailler en équipe.
- Capacité à rendre compte, à transmettre les informations, à communiquer.
- Savoir travailler en transversalité et avec de multiples partenaires.
- Etre en capacité d'élaborer et d'évaluer des projets ou des actions.
- Savoir chercher des nouvelles animations afin de proposer un panel d'activités variées.
- Savoir conduire une animation avec des enfants ou des jeunes.
- Disposer de qualités humaines et relationnelles.
- Capacités d'adaptation et d'initiative.
- Autonomie et prise d'initiative.
- Dynamisme, créativité, enthousiasme.
- Savoir dire et savoir entendre pour accepter les différences, se remettre en question donc être en situation de dialogue et de communication.
- Avoir le sens du service public.
- Faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité des situations et des informations traitées.

Diplômes requis : BAFD ou BPJEPS comprenant un UC de direction.

Expérience professionnelle dans le domaine de l'animation.

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser **avant le 20 février 2019** à :

Monsieur le Maire
Mairie d'EPAGNY METZ-TESSY
143 Rue de la République
74330 EPAGNY METZ-TESSY

Informations complémentaires : Mme Laetitia GUIZARD, Responsable des Ressources Humaines (04-50-22-68-69)
lquizard@epagnymetzteissy.fr